

INSTALLATEUR :

Nom de l'installateur :

Entreprise :

INSTALLATION - SITE :

Nom du client : E-mail :

Adresse du site :

Code postal / Commune : / Téléphone :

Cocher 1 seule case*

- Raccordée au réseau public de distribution par l'installation de consommation (autoconsommation)
- Raccordée au réseau public de distribution par un point de livraison dédié à l'installation de production
↳ *Section des conducteurs : mm²

(A1) Installation de production :

Autres sources d'alimentation AC* : Non Oui → Si oui : renseigner (8b) et préciser la source :

Autres sources d'alimentation DC* : Non Oui → Si oui : renseigner (8a) et préciser la source :

Fonctionnement possible de l'installation en mode autonome pour réalimentation de circuits secourus* :

Non Oui → Exclusivement si oui : les engagements explicités en (7a) et (7b) sont effectifs

(A2) Modification de l'installation photovoltaïque existante :

Installation modifiée* : Non Oui → si oui renseigner la partie 1

(A3) Date de référence* :

.....

- Dépôt de demande de permis de construire
- Déclaration préalable de construction
- Signature de marché
- Accusé de réception de commande

Partie 1 : INSTALLATION AVEC MODIFICATION DE PUISSANCE OU RENOVÉE :

A. Installation existante :

- Date de la mise sous tension de l'installation de production existante (préciser au moins l'année) :
- Puissance initiale de production PV : kVA
- Présence de dispositifs de protection contre les surintensités côté DC* : Oui Non

B. Partie nouvelle de l'installation :

- Puissance de production PV (sans la partie existante) : kVA
- Onduleur(s) :
 - Ajouté(s)* : Non Oui → Si oui, nombre :
 - Remplacé(s)* : Non Oui → Si oui, nombre :
 - Conservé(s)* : Non Oui → Si oui, nombre :

Partie 2 : CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES COURANT CONTINU :

(1) Modules PV : Le soussigné confirme que les modules sont conformes aux normes de la série NF EN 61730

Générateur (VOIR AIDE AU REMPLISSAGE) : I_{scmax}-générateur PV^(a) : A U_{ocmax}^(b) : Vdc

(2) Câble principal PV : Section = mm² U = Vdc

Température admissible sur l'âme = 90°C ≥ 120°C

(3) Interrupteur-Sectionneur général DC : U_n : Vdc I_n : A

(4) Polarité à la terre pour le champ PV* : Non Oui Si oui → Le soussigné s'engage sur la présence d'une séparation galvanique

(5) Onduleur : Nb de générateurs identiques : (VOIR AIDE AU REMPLISSAGE)

Marque et modèle :

Onduleur monophasé Onduleur triphasé

↳ Le soussigné confirme que l'onduleur est conforme à la série de normes **NF EN 62109**

Sys. Découplage* : externe intégré à l'onduleur : JOINDRE LE CERTIFICAT DE CONFORMITE A LA NORME EN 50549 TRADUIT EN LANGUE FRANÇAISE (VOIR AIDE AU REMPLISSAGE)

PARTIE 3 : CARACTÉRISTIQUES DU BRANCHEMENT CÔTE ALTERNATIF :

(6a) Branchement* : Puissance limitée Puissance surveillée → fournir un dossier technique SC 143

(6b) Raccordement au réseau par l'installation de consommation (installations en autoconsommation – voir A1) :
↳ le soussigné s'engage à avoir respecté les exigences du § 551.7 de la NF C 15-100-1

Raccordement de l'installation de production à un tableau* : Principal Divisionnaire

Mise en œuvre réalisée selon l'un des cas suivants* :

Cas 1 : Interposition d'un dispositif de protection amont de l'installation de consommation existante, mis en œuvre **EN DEHORS** du tableau de consommation. ($I_{n \text{ protection}} \leq I_{r \text{ AGCP}}$).

Cas 2 : Interposition d'un dispositif de protection amont de l'installation de consommation existante, mis en œuvre **DANS** le tableau de consommation ($I_{n \text{ protection}} \leq I_{r \text{ AGCP}}$).

Cas 3 : Sans interposition d'un dispositif de protection complémentaire en amont de l'ensemble des circuits de consommation :
↳ le soussigné confirme que le tableau existant, ses liaisons, ses borniers internes, et les appareillages qu'il contient supportent les effets thermiques liés à une éventuelle surintensité conséquente à l'ajout du générateur ou l'éventuelle augmentation de courant liée à la présence du générateur, conformément au § 551.7 de la NF C 15-100-1 (à minima $I_r + I_{\text{générateur}}$)

Cas 4 :

Autres cas de raccordement :
↳ fournir un schéma électrique détaillant le raccordement et renseigner obligatoirement la partie 2 du DT SC 144 E.

PARTIE 4 : REALIMENTATION DE CIRCUITS AC EN MODE AUTONOME :

(7a) Installations avec réalimentation de circuits en mode autonome :
↳ Le soussigné s'engage à s'être assuré du fonctionnement de la protection de découplage dans toutes les configurations du système.

(7b) Schéma des Liaisons à la Terre en mode autonome (en cas de réalimentation de circuits) :
↳ Le soussigné confirme la mise en œuvre d'un schéma des Liaisons à la Terre de type TN-S en mode « autonome »

Gestion de la mise à la terre en fonction des sources (par mise en œuvre d'un conjoncteur de neutre) :
↳ Le soussigné s'engage au respect d'un schéma des liaisons à la terre compatible avec l'installation dans toutes les configurations prévues conformément à la partie 4-41 de la NF C 15-100

PARTIE 5 : AUTRES SOURCES D'ALIMENTATION : (sans objet si absence)

(8a) Si présence d'une autre source d'alimentation DC : Interrupteur-Sectionneur : U_n : Vdc I_n : A

(8b) Si présence d'une autre source d'alimentation AC (ex : groupe électrogène) - Interrupteur-Sectionneur :
 U_n : Vac I_n : A

* : Cocher obligatoirement une case

Nom de l'installateur :
Téléphone de l'interlocuteur technique :
.....

L'installateur en signant ce dossier s'engage à ce que les données indiquées correspondent aux caractéristiques de l'installation photovoltaïque du site objet de l'attestation de conformité déposée.
Nota : le présent dossier technique n'est pas systématiquement analysé par CONSUEL

Signature

Le :

Cachet de l'installateur
(Ou de son représentant)

Ce dossier technique et le schéma de principe du système photovoltaïque, accompagnent l'attestation de conformité CERFA n°15523*1.